



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3858

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Silk in Lyon pour l'organisation de la 2ème édition Silk in Lyon du 21 au 24 novembre 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Peillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3858**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Silk in Lyon pour l'organisation de la 2ème édition Silk in Lyon du 21 au 24 novembre 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Reconnue dans le monde entier, la soie est l'un des emblèmes de Lyon, qui conjugue patrimoine, créativité et rayonnement international. Les entreprises de soieries lyonnaises restent à ce jour, grâce à leur savoir-faire allié à leur inventivité et leur innovation technologique, les fournisseurs privilégiés des grandes maisons de la haute couture et de l'édition la plus exigeante présente dans le monde entier.

La Métropole de Lyon souhaite accompagner le développement d'événements qui permettent d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création.

II - Objectifs et historique

La Métropole accompagne le développement de cet événement permettant d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création afin de :

- consolider l'identité mode et création de l'agglomération lyonnaise aux niveaux régional et national, en se positionnant sur un créneau spécifique et différenciant les tissus hauts de gamme et l'univers de la soie "made in France, made in Lyon", élément de l'identité du territoire,
- sensibiliser et stimuler la demande pour les entreprises locales,
- favoriser la création par une émulation collective autour d'une thématique partagée,
- mettre en avant et impliquer les acteurs importants du monde de la mode et de la création,
- soutenir un événement touristique qui allie à la fois la dimension patrimoniale, la dimension créative de la soie, le savoir-faire et l'innovation.

Historiquement, la Métropole a soutenu et accompagné l'association Intersoie qui portait depuis 13 ans l'organisation du Marché des soies. En 2018, Intersoie et Unitex ont fondé Silk in Lyon dans l'objectif d'enclencher un nouveau positionnement de l'événement, en confirmant la pertinence de la démarche tant auprès du grand public que des différents acteurs de la filière sur le territoire (industriels, créateurs, acteurs culturels, patrimoniaux et touristiques, écoles, etc.). Par délibération du Conseil n° 2018-3071 du 5 novembre 2018, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Silk in Lyon, pour l'organisation de la 1^{ère} édition de ce nouvel événement mutualisé.

En 2019, il est proposé que la Métropole apporte son soutien pour l'organisation de la 2^{ème} édition de Silk in Lyon, temps fort de la filière, qui illustre le dynamisme de la soie, du "made in France", et l'engagement d'une profession dont l'excellence constitue la source d'une notoriété mondiale incontestée.

Ce festival permet de cristalliser la dynamique du réseau soie et de fédérer l'ensemble des acteurs et initiatives liées à cette étoffe constitutive de l'ADN du territoire lyonnais.

Silk in Lyon répond également à un enjeu d'attractivité et de rayonnement de la Métropole en France et à l'international.

Enfin, Silk in Lyon est un vecteur de connexion à la jeunesse et à la formation pour susciter des vocations dans une filière textile innovante et en recherche constante de talents.

III - Compte rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2018-3071 du 5 novembre 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Silk in Lyon.

La 1^{ère} édition Silk in Lyon s'est déroulée au Palais de la Bourse du 15 au 18 novembre 2018. Celle-ci a atteint plusieurs objectifs :

- rassembler l'ensemble des acteurs de la filière industrielle/créative de la soie et ses acteurs culturels, patrimoniaux, et touristiques, autour d'un projet commun,
- valoriser la filière et ses réalisations : la rendre encore plus attractive auprès du grand public et en particulier des jeunes générations,
- aborder la soie dans sa globalité : histoire, patrimoine, enjeux industriels et capacité d'innovation, savoir-faire et métiers, produits d'exception et créativité.

Cette 1^{ère} édition Silk in Lyon s'est ouverte à l'international en mettant à l'honneur une grande ville liée à la soie. En 2018, c'est la ville chinoise de Hangzhou qui a été invitée à exposer ses savoir-faire.

Une délégation de l'International Silk Union (ISU) a également été accueillie, ce qui a permis de préfigurer le lancement du réseau des villes et métropoles de la soie.

Les chiffres clés de l'édition 2018 :

- entrées : 8 000 visiteurs dont 6 166 entrées payantes (5 593 en 2017, soit + 10 %),
- 29 exposants dont 4 métiers d'arts,
- parcours des savoir-faire : 6 étapes avec une trentaine de salariés et une trentaine d'étudiants mobilisés sur 4 jours,
- animations : 7 ateliers, 10 conférences, 7 expositions, 45 minutes de films, 4 visites guidées, un espace enfants,
- une ville invitée et 4 entreprises chinoises présentes,
- une délégation étrangère composée de près de 40 personnes.

IV - Programme d'actions pour l'année 2019 et plan de financement prévisionnel

Les objectifs de Silk in Lyon, qui aura lieu au Palais de la Bourse du 21 au 24 novembre 2019, sont les suivants :

1° - Reconduire le nouvel événement unique de la soie à Lyon

- qui cristallise la dynamique de réseau impulsée en 2013,
- qui fédère les différents acteurs et initiatives liés à la soie (industriels, créateurs, acteurs culturels, patrimoniaux et touristiques, écoles, etc.),
- qui fasse rayonner le territoire (Ville de Lyon, Métropole et Région) en France et à l'international,
- avec la volonté de se connecter à la jeunesse et à la formation pour susciter des vocations dans la filière textile.

2° - Assurer un rayonnement international avec l'accueil d'une ville étrangère de la soie chaque année lors de l'événement, pour proposer un focus autour des savoir-faire rares de la ville invitée (à l'exclusion de toute vente de produits en soie).

3° - Parallèlement, poursuivre le travail engagé autour du lancement du réseau mondial des grandes villes et métropoles de la soie à Lyon en novembre 2018

L'ambition est de positionner Lyon comme :

- cité-pivot légitime qui prenne la parole sur le sujet (enjeu d'image),
- ville de la soie au niveau du maillage international des métropoles (après la gastronomie et la lumière),
- porte d'entrée de la soie en Europe pour les acteurs étrangers internationaux.

Le budget prévisionnel pour la 2^{ème} édition de l'événement Silk in Lyon est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats (achats d'études et de prestations, achats non stockés de matières et de fournitures, fournitures non stockables, etc.)	155 100	ventes de produits finis et prestations de services	124 850
services extérieurs (sous-traitance générale, locations mobilières et immobilières, assurances, etc.)	67 600	subventions : - Région Auvergne-Rhône-Alpes - Ville de Lyon - Métropole de Lyon - Unitex - Association Première vision (APV)	204 350 17 600 35 000 25 000 26 750 100 000
autres services extérieurs (déplacements, missions, réceptions, etc.)	106 500		
Total charges prévisionnelles	329 200	Total produits prévisionnels	329 200

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Silk in Lyon pour la 2^{ème} édition de l'événement Silk in Lyon du 21 au 24 novembre 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Silk in Lyon pour la 2^{ème} édition de l'événement de Silk in Lyon du 21 au 24 novembre 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Silk in Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 25 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.